

L'AUTORITE

Le peuple est-il souverain ?

(Suite et fin).

Le grand argument de Rousseau en faveur du principe de la souveraineté du peuple est tiré de la liberté absolue et inaliénable de l'individu. Selon Jean-Jacques, l'homme naît libre ; cette liberté essentielle, à laquelle, le voudût-il, il ne pourrait renoncer, demeure pleine et entière dans l'hypothèse du contrat social, mais décline et périt du moment qu'il se soumet à un autre souverain que le peuple.

Un examen, même superficiel, de ces diverses assertions, nous en montre la fausseté et l'insuffisance à servir de base à un système inventé pour régénérer la société et lui assurer la paix et la fraternité universelles.

Est-il vrai que l'homme naisse pleinement libre ? Incapable de connaître et de vouloir, ne possédant pas encore l'usage de ses facultés intellectuelles et morales, l'enfant au berceau nous apparaît placé, par la nature même de son état, en dehors de toute obligation, de toute responsabilité, précisément parce qu'il est temporairement privé de toute liberté. Plus tard le réveil de la raison, lui amène-t-il celui de la liberté, c'est-à-dire comme l'entend Rousseau, l'exemption de la loi et de devoir ? Non, car dès lors il est saisi par les liens de la famille et par ceux de la société civile. Qu'il accepte ou non l'autorité paternelle, il doit la subir et s'y soumettre. De même du moment qu'il reçoit de la société civile la sécurité de sa vie et de ses biens, des moyens de développement pour ses facultés, il doit à cette même société obéissance et respect, et le concours de ses efforts pour la maintenir prospère et éloigner d'elle, autant qu'il est en lui, tout obstacle à son progrès et tout péril de ruine.

Il n'est pas moins faux de dire que la liberté de l'homme soit tout entière inaliénable. Sans doute l'homme ne peut aliéner la liberté qu'il possède, de par Dieu et de par la nature, d'accomplir son devoir et de tendre vers sa fin. Mais, on l'a dit avec raison, en dehors de ce domaine étroit et sacré, l'homme, non seulement a la faculté, mais ne peut se dispenser de restreindre à chaque instant sa liberté ; ce n'est qu'à ce prix qu'il la conserve et la développe.